



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010)

Charvolin Florian, 2003, *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 134 p.

Bruno Villalba



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1891>
ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Bruno Villalba, « Charvolin Florian, 2003, *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 134 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), Publications de 2003, mis en ligne le 17 mars 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1891>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Charvolin Florian, 2003, L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation, Paris, La Découverte, 134 p.

Bruno Villalba



- 1 *L'invention de l'environnement en France* est un livre passionnant ! Non seulement pour sa trame centrale — la naissance de « l'environnement » à la fin des années soixante — mais aussi pour la réflexion méthodologique qui l'accompagne. Partant du constat que l'environnement, malgré son importance, reste le « parent pauvre de l'action publique », Florian Charvolin souhaite comprendre l'origine d'une telle faiblesse institutionnelle. Si l'on n'est guère intéressé par la socio-génèse de ce concept, la présentation du protocole d'enquête mené par l'auteur est une source d'inspiration et de réflexion impressionnante.

Arrêtons-nous un instant sur cette dimension, avant que de présenter la question de l'institutionnalisation.

- 2 L'auteur est chargé de recherches au Centre de Recherches et d'études Sociologiques appliquées de la Loire (Cresal-Cnrs, Saint Étienne). Inspirée par la sociologie de l'innovation, fécondée par l'approche anthropologique, sa méthodologie est une donnée fondamentale pour la compréhension de la notion même d'*environnement*. L'auteur procède à une réflexion sur les mécanismes de construction de l'environnement comme domaine ministériel. Ce faisant, il est amené à faire régresser l'analyse vers la phase amont (la fin des années 1960) du travail d'institutionnalisation. Il cherche à comprendre comment s'élaborent les sphères d'influences autour du thème de l'environnement, comment se délimite son champ d'intervention, bref, comment on décide finalement de créer un « *ministère de l'environnement* ». Pour réaliser ce projet, il va méticuleusement interroger les sources bibliographiques (chapitre 1), les rapports (chapitre 2) et les archives (chapitre 3) construits, élaborés et justifiés par les principaux acteurs de cette institutionnalisation¹. Prenons l'exemple du travail de construction de l'organigramme (chapitre 5) de ce ministère de l'environnement qu'il convient de construire. Derrière la valse-hésitation des organigrammes, F. Charvolin donne à voir l'envers du décor de la décision publique : entre déclaration tonitruante et enchevêtrement des intérêts corporatistes (de nombreuses remarques pertinentes sur la querelle en légitimité des grands corps de l'Etat pour assurer leur prééminence...), entre arbitrage hiérarchique et petits arrangements entre faux-amis, on est saisi par l'importance considérable de ces orchestrations souterraines soudain révélées par la juxtaposition des organigrammes. Loin d'aboutir à une vision désenchantée des mécanismes de construction des politiques publiques, l'auteur nous offre au contraire une défense et illustration de la capacité de certains acteurs clés à peser sur les orientations générales. Bien évidemment, le ballet des organigrammes montre qu'au final, la représentation donnée est nettement moins ambitieuse qu'à son origine, mais qu'elle préfigure bien de la manière dont est perçu l'environnement : un domaine résiduel de l'action publique, soumis à une vision technicienne.
- 3 Venons-en à la trame centrale du livre : comment les conditions originelles de la création de ce ministère vont-elles constituer le cadre de référence de la notion de l'environnement en France ? L'étude documentaire et aussi langagière (à travers les nombreux entretiens réalisés) rendent compréhensible l'élaboration des représentations qui vont légitimer le domaine d'intervention de ce ministère. Comment le dénommer ? Quelles frontières lui octroyer, au moins dans l'esprit de ses principaux protagonistes ? Comment ensuite parvenir à obtenir l'accord et le soutien des principaux acteurs gouvernementaux ?
- 4 F. Charvolin montre le rôle fondamental d'une poignée d'individus², qui, parce qu'ils proviennent des cénacles institutionnels, réussissent à porter sur les fonts baptismaux cette structure. Mais son « *institution est technocratique* », loin de toute considération sociale ; les mouvements sociaux de l'environnement sont encore faibles à cette époque, et très fortement influencés par la logique scientifique dans leur rapport à la *nature* et non à l'environnement. Quant aux mouvements de l'écologie politique, ils sont inexistantes. Le terme même —*environnement*— apparaît, dans un sens relativement actuel, à l'extrême fin des années soixante 1960. Plus précisément, il concerne les « *nuisances* » et les « *pollutions* », c'est-à-dire l'ensemble des conséquences négatives du système industriel et technique des Trente glorieuses. Encore convient-il de savoir que *nuisances* et *pollutions*

« n'ont pas non plus de consistance sémantique très claire avant 1964 ». L'analyse, approfondie, de F. Charvolin, l'auteur détaille toutes les incertitudes sémantiques et donc conceptuelles qui entourent la naissance du mot « environnement » et par conséquent, de son champ d'intervention, à la fois symbolique et politique. Le langage fait partie de ce récit constitutif de l'identité des acteurs qui vont construire l'espace nominal de ce concept.

- 5 Avant d'instituer une politique publique, il convient de « *normaliser le vocabulaire* », autrement dit, lui donner une signification acceptable — pour les protagonistes possédant suffisamment de pouvoir pour lui donner vie — mais aussi pour l'opinion publique. L'auteur montre, à travers l'étude des bibliographies construites ou utilisées à l'époque, combien la constitution de l'environnement résulte d'une « *hybridation des connaissances mobilisées* » (p. 26). Loin de manquer de sens, la « *composition* » de l'environnement résulte « *d'une affaire de composition, l'étendue de sa signification étant en prise directe avec les problèmes de société controversés* » (p. 30). La construction d'un ministère de l'environnement ne va donc pas de soi, pas plus qu'une prise en charge de cette problématique par les autorités publiques de l'époque. F. Charvolin met en avant tout le travail performatif réalisé par les promoteurs techniques de cette notion, à la fois sur le plan du langage, mais aussi des récits constitutifs ³(le parc de la Vanoise par exemple) ou bien encore sur la hiérarchie des « *mesures* » (chapitre 4) à prendre. C'est ainsi que le premier programme d'action de ce ministère — « *les 100 mesures* » — décidé au tournant de l'année 1970 marque tout autant « *la standardisation d'un sens commun de la notion d'environnement* » (p. 66) qui se construit essentiellement à partir d'un travail qui « *décompose l'environnement en termes clés dont l'énumération conduit à présenter l'environnement comme un ensemble de compartiments : une série ouverte de composantes.* » (p. 69). Bien mieux. L'environnement ne se conçoit alors qu'en fonction de son « *opérationnalisation* » : « *au sens de restauration de ses référents concrets, en relation avec leur inscription dans un cadre d'action.* » (p. 77) Comment s'étonner de l'évaluation que l'auteur porte sur ces 100 mesures : « *Leur pertinence a été obtenue pragmatiquement. Les mesures étaient toutes des cotes mal taillées analytiquement, dont la pertinence était de l'ordre du proche et de la proximité dans la coordination entre les acteurs, permettant d'outre-passer les différences statutaires et les circuits hiérarchiques.* » (p. 108). Le tableau n'a sans doute pas, aujourd'hui, beaucoup changé...
- 6 L'environnement, si l'on tente de prolonger l'analyse de F. Charvolin, ne peut se concevoir que comme une problématique segmentée en différentes composantes qui permettent une gestion effective, sous forme d'actions ponctuelles, délimitées, permettant aux acteurs publics de mobiliser leur savoir professionnel. L'environnement n'est donc pas défini conceptuellement à travers ses caractéristiques globales, notamment par les interactions entre les milieux naturels et humains. Pourtant, saisir ces interactions permet de lui sens, consistance et de comprendre les controverses qu'elles génèrent.
- 7 La catégorisation administrative précède la création de ce ministère de l'environnement et lui donne ses priorités d'actions à travers l'élaboration d'une série de mesures singulières ; mais elle ne s'interroge aucunement — certes, il y a eu quelques tentatives en ce sens, mais l'autorité politique a tôt fait de rappeler à l'ordre les principaux protagonistes — sur la dimension systémique de cette notion d'environnement. L'environnement résulte d'une vision restrictive de son champ d'action. Les raisons conjoncturelles l'expliquent (concurrences entre les administrations) bien évidemment ; mais tout l'intérêt de l'étude de F. Charvolin est de montrer que les structures cognitives

des acteurs centraux étaient façonnées par une représentation essentiellement technicienne de l'environnement.

8 Le site des éditions La Découverte

9 Voir une autre fiche : http://ecorev.org/article.php3?id_article=226

10 Voir l'article de Florian Charvolin, «L'invention du domaine de l'environnement», *Strates* [En ligne], Numéro 9. 1996-97 - Crises et mutations des territoires, Mis en ligne le : 19 octobre 2000 Disponible sur : <http://strates.revues.org/document636.html>

NOTES

1. L'annexe méthodologique (pp. 115-127) offre de précieux compléments à ce travail.
 2. Voir la composition de l'équipe coordonnée par Serge Antoine, pp. 70-73.
 3. « La défense de la défense de la Vanoise » (pp. 48-50) illustre ces interactions, mais aussi le travail de justification des discours utilisés pour légitimer la pertinence scientifique de la mobilisation, qui doit amener à une évolution des politiques publiques
-

AUTEUR

BRUNO VILLALBA

Bruno Villalba est maître de conférence en science politique, membre du CERAPS (<http://droit.univ-lille2.fr/enseignants/villalba/>) et directeur du comité de lecture de la revue DDT. bvillalba@univ-lille2.fr